



Procès-verbal de la réunion du 22 septembre 2025

Présents : Gilles ORY, Gérard BAULIEU, Bruno CATTENOZ, Patrick VUILLIER, Alan BLANCHOU, Agnès RAGOT, Didier MOREAU, Stéphane MAGNIN, Olivier CHEGNION, Laëtitia PETITJEAN, Pascal JANUEL, Jean-Philippe MILLE, Catherine POLETTI-COTTON. Pascal DIMANCHE.

Validation du procès-verbal de réunion du 30 juin 2025

Le procès-verbal est validé. **Pour : 14**

Désignation d'un secrétaire de séance

Patrick Vuillier est désigné secrétaire de séance.

Situation divers travaux

Bâtiment de mairie : planning susceptible d'être respecté avec une livraison au 15 octobre.

Les lots carrelage, peintures, aménagements extérieurs, panneaux photovoltaïques sont réalisés.

Les lots en cours de réalisation : menuiseries intérieures, faux plafonds, chauffage.

Pose d'une baie de brassage avec mise en place d'une gaine depuis l'ancien bâtiment pour raccordement. Offre Villemagne à 699,32 €. Opportunité de passer un avenant avec cette entreprise après étude d'autres solutions (achat et pose en régie)

Autres travaux :

Pose d'un poste de recharge pour véhicules électriques, rue des Prairies - en cours

Pose d'un abribus double devant l'école - en cours (première quinzaine octobre)

Travaux de voirie rue de l'ancien moulin : Les travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage de GBM suite au transfert de voirie. La commune fera le versement d'un fonds de concours de 3500 € ht pour les travaux hors périmètre de voirie transférée. Vote - **Pour : 14**

Désaffectation et déclassement de l'actuel bâtiment de mairie

La procédure comprend deux étapes :

- le bien en question doit d'abord être désaffecté dans les faits ;
- puis son déclassement doit être formellement prononcé par délibération du conseil municipal.

Délibération du conseil municipal à prendre lorsque les locaux seront libérés.

Convention bibliothèque département du Doubs

Reconduction de la convention entre la Médiathèque Départementale du Doubs et la commune pour maintenir une offre de lecture (prêts de livres, formations...)

Vote - **Pour : 14**

Décision modificative budgétaire

Majoration du compte « charges de personnel » pour remplacement de Valérie (absence pour congés de maladie). Rappel : carence de 20 jours pris en charge par la commune puis remboursé par l'assurance au-delà de ce délai). Vote - **Pour : 14**



ZAER (Zones d'Accélération production Energies Renouvelables)

Demande de Monsieur Jean Contey pour le classement des parcelles ZE 22, 23, ZD 50 et ZA 31 en sols susceptibles d'accueillir des panneaux photovoltaïques de type « agrivoltaïsme » ou autres dans le cadre des périmètres ZAER de la commune.

Après débat le conseil municipal donne une suite défavorable à cette demande.

Vote – **Pour : 12 et abstentions : 2**

Acquisition d'une auto laveuse. Répartition du coût.

Proposition de financement du coût à parts égales entre la mairie de Bonnay, le Syndicat scolaire, le Comité des Fêtes soit 3404,25 ht/3. Vote - **Pour : 14**

Divers

Accord d'une subvention par le Syded pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de mairie pour 2 957 €

Demande de marquage d'une place pour personne à mobilité réduite devant l'école. En cours après avis de GBM quant à l'emplacement.

Par délibérations des 23 septembre 2024 et 7 avril 2025, le conseil municipal a accepté la vente de la parcelle ZE 169 d'une surface de 175 m² à la SCI « GA » au prix de 40€/m². Ce prix étant jugé trop élevé par le potentiel acheteur, ce dernier sollicite une révision de ce dernier. Après débat la décision est reportée en l'absence de compléments d'information quant à la destination des parcelles riveraines concernées et l'utilisation de cette parcelle.

Deux permis de construire sont en attente de validation de conformité au PLU

Vente de bois de chauffage au moyen de cessions. Soumissions cachetées à déposer en mairie avant le 30 septembre 2025 à 18h.

Fin de séance du conseil municipal à 20h55